

# S'engager avec Jeunesse et Entreprises

## L'Association Jeunesse et Entreprises (AJE) :

Depuis plus de 30 ans, l'AJE, reconnue d'utilité publique, œuvre pour l'employabilité des jeunes, en s'appuyant sur son réseau de bénévoles, d'entreprises et d'établissements scolaires et universitaires. A travers **différentes actions innovantes, développées sur l'ensemble du territoire, elle permet aux jeunes de s'immerger dans le monde professionnel.**

Les Clubs AJE, répartis sur toute la France, sont composés de bénévoles qui pilotent les actions du Club sous la forme d'Association.

## L'ACTIVITE DU BENEVOLE

Il s'agit de proposer aux enseignants et formateurs d'intégrer dans le parcours pédagogique des élèves/étudiants les actions AJE pour découvrir le monde de l'entreprise puis mettre en œuvre ces actions avec le soutien de nos partenaires entreprises.

Ces actions s'adressent, selon leurs objectifs, à toutes les classes, du Collège aux Etudes Supérieures. Elles s'articulent autour d'une plateforme numérique (la P'AJE) accompagnée d'interventions face aux élèves et d'actions favorisant l'esprit d'initiative.

## Les missions clés confiées aux bénévoles :

### 1°) Intervenir par toutes actions facilitant l'insertion professionnelle des jeunes comme :

- les ateliers d'aide au CV et lettre de motivation, les préparations aux entretiens, les ateliers de confiance en soi, le savoir être en entreprise, ... **toutes actions répondant aux besoins élèves et des enseignants**
- L'utilisation de **la plateforme numérique pédagogique P'AJE** qui complète les cours et initie les jeunes au monde opérationnel de l'entreprise, sous forme de vidéos de professionnels, de cas pratiques, de quiz de contrôle...
- L'action « **STAGE de 3 ième RENOVE** » pour valoriser le premier contact avec l'Entreprise
- L'action **REPORTER** pour les collégiens et lycéens : devenir le reporter d'une entreprise
- L'action **CHALLENGES** pour des Lycéens et étudiants BTS : valoriser les points forts d'une entreprise et en devenir ainsi les ambassadeurs
- L'action **HACKATHON** pour se projeter dans un monde entrepreneurial nouveau
- L'action **ESCALES** pour développer l'esprit d'initiative et le goût d'entreprendre des Bac+

2°) **Entretenir et développer le partenariat** avec les Etablissements d'Enseignement, les organismes de formation et les Entreprises locales, primordial pour le développement des actions AJE sur le terrain.

3°) **se mobiliser, selon ses envies en lien avec le Club**, sur les démarches innovantes qui nous sont proposées par nos partenaires et soutiens répondant aux besoins des élèves et des enseignants

## Conditions de réalisation

Le bénévole bénéficie de **l'assistance de son Club** pour mettre en place les actions AJE et dispose ensuite **d'une grande autonomie pour les déployer.**

## Contact

Anthony Cange

[anthony.cange@jeunesse-entreprises.com](mailto:anthony.cange@jeunesse-entreprises.com)

01 47 55 88 29